

ARRÊTE N° 13/01/2025

Portant cessation de fonction du régisseur titulaire de la régie de recettes de la Caisse des écoles au 20 janvier 2025

La Maire,

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu le décret n°2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 19 décembre 2002 instituant une régie de recettes pour la Caisse des écoles

Vu l'arrêté n° 6449 en date du 15 janvier 2004 instituant une régie de recettes pour la Caisse des écoles

Vu l'arrêté n° 2016/01 en date du 4 février 2016 portant nomination de Madame Valérie GAUTIER en tant que régisseur titulaire de la régie de recettes de la Caisse des écoles à compter du 09 février 2016 ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 16 janvier 2025;

Considérant la demande de retrait de Mme Valérie GAUTIER, régisseur titulaire ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 – A compter du 20 janvier 2025, il est mis fin aux fonctions de Madame Valérie GAUTIER en tant que régisseur titulaire de la régie de recettes de la Caisse des écoles ;

ARTICLE 2 – La Maire de la Commune de Villeneuve sur Yonne et le comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

FAIT à Villeneuve-sur-Yonne, le 20 janvier 2025.

La Maire,
Nadège NAZE



Valérie GAUTIER